

# Journal of Rural and Community Development

## Les ateliers des savoirs partagés : connectivité et développement en milieu rural

**Authors:** Pierre-André Tremblay , Sébastien Bérard , Denis Bussières , Jacques Caillouette , Mélanie Doyon , Caroline Dufresne , René Lachapelle , Sylvain Laroche , Marie-Ève Lavoie , Lucie Morin , Sabrina Tremblay , Suzanne Tremblay , Annie Camus , Jean-Marc Fontan , Diane-Gabrielle Tremblay , & Juan-Luis Klein

**Citation:**

Tremblay, P.-A., Bérard, S., Bussières, J. C., Doyon, M., Dufresne, C., Lachapelle, R., Laroche, S., Lavoie, M.-E., Morin, L., Tremblay, S., Tremblay, S., Camus, A., Fontan, J.-M., Tremblay, D.-G., & Klein, J.-L. (2022). Les ateliers des savoirs partagés : Connectivité et développement en milieu rural. *The Journal of Rural and Community Development*, 17(2), 177–199.



**BRANDON  
UNIVERSITY**  
Founded 1899

**Publisher:**

Rural Development Institute, Brandon University.

**Editor:**

Dr. Doug Ramsey

**Open Access Policy:**

This journal provides open access to all of its content on the principle that making research freely available to the public supports a greater global exchange of knowledge. Such access is associated with increased readership and increased citation of an author's work.



**Pierre-André Tremblay**

Université du Québec à Chicoutimi, Québec, Canada  
[tremblaypierreandre@hotmail.com](mailto:tremblaypierreandre@hotmail.com)

**Sébastien Bérard**

Université de Sherbrooke, Québec, Canada

**Denis Bussières**

Université du Québec à Montréal, Québec, Canada

**Jacques Caillouette**

Université de Sherbrooke, Québec, Canada

**Mélanie Doyon**

Université du Québec à Montréal, Québec, Canada

**Caroline Dufresne**

Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS), Québec, Canada

**René Lachapelle**

Groupe d'économie solidaire du Québec, Québec, Canada

**Sylvain Laroche**

Corporation de développement économique de Saint-Camille, Québec, Canada

**Marie-Ève Lavoie**

Agir collectivement dans Bellechasse, Québec, Canada

**Lucie Morin**

Université de Montréal, Québec, Canada

**Sabrina Tremblay**

Université du Québec à Chicoutimi, Québec, Canada

**Suzanne Tremblay**

Université du Québec à Chicoutimi, Québec, Canada

**Annie Camus**

Université du Québec à Montréal, Québec, Canada

**Jean-Marc Fontan**

Université du Québec à Montréal, Québec, Canada

**Diane-Gabrielle Tremblay**

Télé-Université (TELUQ), Québec, Canada

**Juan-Luis Klein**

Université du Québec à Montréal, Québec, Canada

## **Les Ateliers des savoirs partagés : connectivité et Développement en Milieu Rural**

### **Résumé**

Cet article porte sur les Ateliers des savoirs partagés, une intervention en milieu rural basée sur la collaboration entre chercheurs et praticiens locaux dans trois communautés rurales québécoises qui s'est déroulée de 2018 à 2021. Son objectif était de renforcer l'action collective et de contribuer au développement de milieux de vie et de communautés dynamiques en favorisant l'innovation sociale. Après en avoir présenté les modalités dans chaque localité, ce texte indique quelques-unes des ressemblances et différences et formule quelques enseignements qui peuvent en être tirés. Il semble y avoir trois conditions essentielles à l'émergence et la pérennisation d'innovations sociales en milieu rural : la connectivité, l'ancrage dans les réalités locales et la production d'une identité positive.

**Mots-clés :** développement rural, innovation sociale, Québec, recherche-action, connectivité

## **Shared Knowledges Workshops: Connectivity and Rural Development**

### **Abstract**

This article presents *les Ateliers des savoirs partagés* (Shared Knowledges Workshops), an intervention in rural settings based on collaborative exchanges between researchers and local practitioners which took place in three Quebec rural communities from 2018 to 2021. Its objectives were to strengthen collective action, to contribute to the development of the local social environment and to foster dynamic communities by stimulating social innovation. After having presented the modalities the workshops took in each locality, this text summarises the main similarities and differences between them and suggests some of the lessons that can be drawn from them. This experiment suggests that there are three basic conditions for the emergence and sustainability of social innovations in rural areas: connectivity, anchoring in local realities and the production of a positive identity.

**Keywords:** Rural development, social innovation, Québec, action-research, connectivity

## 1.0 Introduction

Le but de ce texte est de présenter les Ateliers des savoirs partagés (ASP), un dispositif visant à mieux comprendre les conditions de mise en place des initiatives innovantes dans les collectivités rurales et à en favoriser le transfert. Ils peuvent donc être compris comme des « laboratoires vivants » (Bussières, Klein & Tremblay, 2020) ou comme une recherche-action partenariale (Klein et al., 2015). Comme pour tout laboratoire vivant, les Ateliers se déroulent dans un contexte concret où ils sont loin de contrôler toutes les variables; ils se distinguent ainsi d'un laboratoire compris au sens habituel du terme, leurs expérimentations étant plutôt des expériences, avec ce que ce terme connote de proximité au vécu et d'improvisation. C'est d'ailleurs ce qui fait leur intérêt. L'objectif du dispositif est de renforcer l'action collective et de contribuer au développement de milieux de vie et de communautés dynamiques. Les Ateliers cherchent à provoquer un processus de réflexion sur l'action, de co-apprentissage et de systématisation des processus qui découlent des initiatives entreprises, ce qui a donné son nom au projet (Merrien, 2021).

Le déroulement des ASP s'est fait en plusieurs étapes. Une première phase a débuté en 2012 et s'est poursuivie jusqu'en 2015 avec l'appui financier du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) du Québec. Une équipe de chercheur.e.s rattachée au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) a travaillé avec les organismes du village de Saint-Camille dans le but de modéliser la dynamique innovatrice qui y a cours depuis les années 1980 (Klein et al., 2015). Une deuxième phase a eu lieu entre 2018 et 2020, avec l'appui financier du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), alors que trois collectivités ont participé aux ASP: les villages de Saint-Camille, en Estrie, et de Petit-Saguenay, au Saguenay-Lac Saint-Jean, ainsi que la MRC de Bellechasse, dans Chaudière-Appalaches. Une troisième phase, toujours en déploiement à l'heure d'écrire ce texte, s'est amorcée en 2021 avec l'appui de la Fondation Lucie et André Chagnon. En plus de celles déjà mentionnées, six autres collectivités se joindront à l'expérience lors de cette troisième phase. À chacune de ces phases, les communautés ont participé sur la base de leurs intérêts envers le projet et sur les affinités existantes plus que sur celle d'une volonté de représentativité statistique.

Ce texte s'intéresse à la deuxième phase de l'expérience (dite ASP 2.0) à laquelle ont participé une équipe de onze chercheur.e.s universitaires et les trois collectivités déjà indiquées. Ces communautés s'inscrivent dans la structure organisationnelle des ASP : dans chaque cas, un comité de pilotage local, constitué d'acteur.e.s locaux et de chercheur.e.s, forme une cellule de base. Chacun de ces comités délègue une personne au comité de coordination des ASP, qui inclut aussi des personnes représentant le CRISES et l'organisme de liaison et de transfert Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS). Participent aussi aux ASP des chercheur.e.s universitaires qui ne sont pas rattaché.e.s à une localité particulière mais contribuent aux réflexions, le comité de coordination s'assurant de la cohérence générale des actions. La collaboration entre ces acteur.e.s favorise la compréhension des mécanismes qui soutiennent l'action collective locale et la circulation des apprentissages tirés de ces expériences.

Comme on le verra, le point central des deux années qu'a duré le projet des ASP 2.0 a été l'effort de mise en relation de ces trajectoires locales, ce que nous appelons ici la *connectivité*. Elle nous semble un moment essentiel dans la recherche d'un *droit au territoire* qui est un aspect fondamental de la justice environnementale. À partir d'une approche largement inductive et empirique, ce texte commencera par proposer

une définition simple de ce droit au territoire et rappellera quelques bases historiques des ASP 2.0. Les trois sections suivantes décriront à grands traits leurs aspects principaux dans chacune des localités, après quoi nous indiquerons quelles différences et ressemblances apparaissent et quels enseignements peuvent en être tirés. En conclusion, nous indiquerons quels nous semblent les enjeux et les possibilités de l'élargissement amorcé de l'expérience des ASP.

## 2.0 Éléments de problématique

Henri Lefebvre (1968) avait lancé l'idée provocatrice d'un droit à la ville qui est exigence de participation à la réalisation du potentiel de soi et des potentiels collectifs. Pour lui, la centralité définit l'« urbain » ; elle est le trait fondamental qui permet l'échange et fait de la ville un lieu de rencontre, de genèse du changement social et personnel. Être exclu de cette centralité, ce qu'il appelait la ségrégation et qu'on pourrait nommer marginalisation, est un déni de citoyenneté qui condamne à la stagnation. Peut-on reprendre cette notion liant l'accès au territoire et la capacité relationnelle et l'utiliser pour comprendre d'autres espaces que le milieu urbain?

Dire que la société actuelle est dominée par le milieu urbain est une évidence, mais ceci ne fait pas disparaître le Québec rural pour autant, ce dernier couvrant une superficie de 180 000 km<sup>2</sup> et occupant 90 % du territoire habité (Jean, Desrosiers et Dionne, 2014). Ses rapports avec le milieu urbain ont d'ailleurs beaucoup changé, voire se sont démultipliés et complexifiés. Le milieu rural n'est plus un univers clos de « communautés » fermées sur elles-mêmes, mais une portion d'un ensemble complexe qu'il faut aborder en ciblant les circulations, les connexions et les échelles où elles apparaissent. En ce sens, nous proposons d'étendre la logique du droit à la ville de Lefebvre à un droit au territoire, c'est-à-dire à l'espace socialement investi. Notons que l'inégalité est un des traits essentiels de cet ensemble, car les milieux ruraux sont confrontés à des conditions qui tendent à déposséder leurs habitants de leur territoire, qui deviennent de plus en plus marginaux. Parler d'un « droit » ne doit donc pas être pris au sens étroitement juridique; le droit au territoire signifie une revendication de participation sociale, culturelle, économique et politique (Ghaffari, 2020). En d'autres termes, la réalisation de ce « droit » est une mise en relation des acteur.e.s individuels ou organisationnels, une « association » (Latour, 2007, p. 231) qui est une activation, voire une création des liens sans laquelle il n'est pas de société. Nous avons appelé « connectivité » cette mise en rapport des acteur.e.s. Nous y reviendrons plus loin.

Elle ne se déroule pas dans le vide. Les dynamiques d'action concertée pour soutenir le développement rural, dans lesquelles s'inscrivent les Ateliers des savoirs partagés, s'enchevêtrent dans un ensemble de conditions structurelles contraignantes se déroulant dans une temporalité plus large et plus lente, et conjoncturelles, c'est-à-dire particulières à un moment ou un espace donné. Parmi les premières, on peut citer la mondialisation de l'activité économique, la métropolisation qui provoque la migration vers les centres urbains et les politiques et idéologies qui les encadrent. Les milieux ruraux du Québec doivent aussi composer avec l'industrialisation de l'agriculture (Doucet, 2020), les variations démographiques qui affectent la viabilité des services de proximité (Rheault & Poirier, 2012) et la transformation de la gestion des communautés (Beaudet, 2019). Certains analysent la situation comme une dévitalisation (Vachon, 2011), d'autres comme l'avènement d'une nouvelle ruralité (Jean & Bisson, 2008), voire comme une occasion de prise en charge citoyenne (Bonneau & Dupéré, 2020).

À ces contraintes lourdes s'ajoutent les dimensions conjoncturelles, notamment les transformations administratives qui ont affaibli le développement des territoires au cours des deux dernières décennies. Les plus déterminantes pour notre propos sont les mesures imposées par le gouvernement du Québec après le retour au pouvoir du Parti Libéral en 2014-2015, qui ont mené à une très grande centralisation des décisions au sein des divers ministères (en particulier au ministère de la Santé et des Services sociaux), à l'abolition de la Politique nationale de la ruralité, à la mise en faillite de Solidarité rurale du Québec, à l'abolition des instances régionales de concertation qu'étaient les Conférences régionales des élus (CRÉ), ainsi qu'à la reconnaissance des municipalités et peut-être des MRC comme « gouvernements de proximité ». L'élimination des structures de soutien au développement qu'étaient les Centres locaux de développement (CLD) et les Conférences régionales des élus (CRÉ) et des programmes qu'elles supportaient, ainsi que la fin du financement du programme pour les petites municipalités dévitalisées ont porté un dur coup aux milieux locaux avec des effets encore plus percutants dans les milieux ruraux. Manifestation du tournant néolibéral du début des années 2000 (Klein et al., 2010), cette transformation est suffisamment complète et complexe pour qu'on y voie la manifestation d'un projet politique véritable (Lachapelle & Bourque, 2020).

C'est dans ce contexte que se sont déroulés les Ateliers des savoirs partagés 2.0 de 2018 à 2020. Mais, comme cela a été dit en introduction, ils s'inscrivaient en continuité avec une première expérience réalisée dans le village de Saint-Camille de 2012 à 2014, présentée dans la section suivante.

### **3.0 Saint-Camille et les Ateliers des savoirs partagés**

Le village de Saint-Camille, à 190 km au sud-est de Montréal, est un village qui, depuis les années 1940, s'est orienté vers une agriculture commerciale basée sur la production laitière et, plus récemment, vers le développement de services. Comme plusieurs autres villages, il a connu un grave problème de déclin démographique. Au début des années 1990, la municipalité était réduite à 450 habitants<sup>1</sup>. Cette situation mettait en péril les infrastructures et les services du village, comme le bureau de poste et l'école primaire.

Au début des années 1980, le « Groupe du coin » fut formé pour d'abord acheter le magasin général et ensuite le revendre à une corporation à but non lucratif. Ce bâtiment sera converti en salle de spectacle et d'exposition : le P'tit Bonheur de Saint-Camille. Le P'tit Bonheur deviendra un lieu emblématique de rencontre où les citoyens peuvent se retrouver et discuter. Ce lieu intergénérationnel constitue un point d'inclusion majeur qui contribue « à la construction du territoire vécu, par les liens qui se tissent entre les individus [...], par la circulation des idées et des projets qui en résultent » (Dufresne, 2012, p. 107). Près de 20 ans plus tard, la municipalité adoptait une « vision concertée » pour l'avenir ainsi qu'un plan d'action lancé en 2001. Il en découla un cours d'éthique appliquée offert à Saint-Camille par l'Université de Sherbrooke en collaboration avec le Centre d'interprétation du milieu rural (CIMR)<sup>2</sup>. Le village participa en 2002 au projet « École en réseau » du ministère de l'Éducation du Québec. Deux projets en découlèrent : le parc agrovillageois et les fermettes du Rang 13. De jeunes familles, souvent issues de milieux

---

<sup>1</sup> Le pic démographique de la municipalité remonte à 1910 alors qu'elle atteignait 1050 habitants. En 2011, elle comptait 550 personnes (Dufresne, 2012, p. 14).

<sup>2</sup> Une des suites fut, en 2008, l'adoption par la municipalité d'un Plan stratégique de développement durable entériné par la population.

urbains, sont venues s'établir à Saint-Camille, ce qui a permis à la municipalité de renouer avec la croissance démographique pour atteindre, en 2016, 529 habitants. Ces nouveaux arrivants se sont facilement intégrés à la communauté camilloise grâce notamment aux nombreux organismes, reliés entre eux, favorisant une forte participation citoyenne.

Le village entamait ainsi une longue collaboration avec les milieux universitaires. En 2009, il obtenait un laboratoire rural, nouveau moyen retenu dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité<sup>3</sup>. Le but de ce laboratoire rural était d'explorer le modèle de développement mis en œuvre dans la municipalité depuis le début des années 2000 (Dufresne, 2012).

En 2012, Saint-Camille s'associait à des chercheurs du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) pour créer le premier projet des « Savoirs partagés ». Il s'agissait d'une occasion pour des chercheurs universitaires de participer, en tandem avec des intervenants et des citoyens de Saint-Camille, à des séminaires d'échange thématiques pour mieux comprendre la dynamique de cette communauté. La co-production de connaissances, c'est-à-dire le partage des savoirs, était ainsi partie intégrante d'une démarche de transformation et de développement (Klein et al., 2015; Bussièrès & Tremblay, 2020).

Cette première mouture des ASP a engendré une volonté de consolider et développer ce mode d'action en y associant d'autres territoires engagés dans le développement de milieux de vie dynamiques, avec chacun leurs dispositifs particuliers : autour du P'tit Bonheur de Saint-Camille, d'Actions concertées en développement des communautés (ACDC) dans Bellechasse, des multiples plans et projets de la municipalité de Petit-Saguenay.

À Saint-Camille, la deuxième phase des Ateliers des savoirs partagés s'est déployée sous le thème « Nature-Culture ». De 2018 à 2020, trois chantiers furent réalisés. Le premier est la reconnaissance des finissants du primaire 2019-2020 de Ham-Sud et Saint-Camille (activités plein-air à la cédrière). Le second est l'aménagement culturel du territoire par le développement d'outils collaboratifs avec des images aériennes 360°. Le troisième est la compensation carbone du projet ASP 2.0 avec la plantation d'arbres avec les communautés de Dégnékoro au Mali pour compenser 5 tonnes de GES.

En plus de ces chantiers, une originalité de la seconde phase des ASP fut la création d'Ateliers narratifs relationnels (ANR), élaborés à l'été et au début de l'automne 2019, par le trio chercheur.e.s / étudiant.e.s / praticien.ne.s lié à la communauté de Saint-Camille. Ils ont été expérimentés dans un premier temps en octobre de la même année, au moment où Saint-Camille recevait sur son territoire les communautés de Bellechasse et du Petit-Saguenay qui participaient aussi aux ASP 2.0. Retravaillés suite à ce premier essai, les ANR furent expérimentés de nouveau en décembre 2019, en présentiel à Saint-Camille, puis, au moyen d'outils de communication informatique, à la MRC de Bellechasse et au village de Petit Saguenay, la pandémie qui s'était déclarée au printemps 2020 ayant sérieusement contraint les possibilités de rencontres physiques pour le reste de cette phase.

---

<sup>3</sup> À travers les laboratoires ruraux, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) finançait la mise en place et la documentation d'« expériences approfondies de développement dans des champs d'activité porteurs de potentialités pour le milieu rural, qui ont été très peu étudiées ou éprouvées jusqu'à maintenant » (MAMROT, 2006, p. 32).



Les ANR sont des ateliers où les participants partagent des récits élaborés à la première personne et dans lesquels ils sont appelés à parler d’eux-mêmes, à se mettre en scène. Chacun des participants racontant un premier récit vécu, donc passé, et un deuxième imaginé, une utopie, un futur idéal projeté. À tour de rôle, chacun raconte son récit et les autres participants sont ensuite appelés à réagir, c’est-à-dire à parler d’eux-mêmes, à se mettre à leur tour en scène en fonction de ce qu’ils reçoivent de l’autre. Les thèmes choisis sont en lien avec le territoire vécu : un souvenir d’enfance lié à son rapport à la nature et l’utopie de sa collectivité. Ces ateliers furent conçus dans l’optique d’une mobilisation citoyenne inclusive comprise comme un sentiment de reconnaissance mutuelle et personnelle des acteur.e.s à partir de l’expression de leurs vécus singuliers.

La dimension narrative de l’exercice propose aux participants l’énonciation d’une expérience de soi, c’est-à-dire l’expression de vécus ou d’aspirations singuliers et significatifs. La dimension relationnelle sert de guide pour que cette expression, sa réception par les autres, et l’expression de sa résonance collent au plus près de l’expérience personnelle. Un principe important de cet exercice est qu’il se fasse dans un esprit ludique, voire espiègle. Cette narrativité et cette mise en relation s’inscrivent dans une volonté de sortir d’une vision trop instrumentale des relations citoyennes liées au développement local. L’autre alors n’est plus posé comme objet potentiellement utile au développement de la communauté ou en accord avec les intérêts de tel projet ou tel autre. La relation se veut plus gratuite, d’où son caractère inclusif, du domaine de ce que le sociologue Hartmut Rosa (2018) nomme la résonance à l’autre pour parler d’un registre non instrumental tant par rapport à la nature que par rapport à nos concitoyens.

Un aspect important de ces ANR est la façon dont le partenariat en trio praticien.e.s / chercheur.e.s / étudiant.e.s, qui caractérise les ASP depuis leur début, s’est posé plus franchement comme une possibilité de co-production, de co-expérimentation et de co-diffusion de pratiques d’intervention novatrices en développement des communautés. En fait, l’expérimentation et la diffusion de nouvelles pratiques d’intervention deviennent possibles grâce au dispositif même des ASP 2.0, unissant des communautés, des chercheurs et des agents de transfert et de liaison dans des liens d’étroite collaboration.

#### **4.0 Le cas de Bellechasse**

La MRC de Bellechasse est un territoire rural de la région de Chaudière-Appalaches à proximité de l’agglomération urbaine de Lévis et de la ville de Québec. Elle regroupe 20 municipalités sur un territoire de 1753 km<sup>2</sup> où résident 37 652 personnes. L’agriculture de type industriel (Doucet, 2020) demeure le fer de lance de son économie; la zone agricole couvre 83% du territoire et l’agriculture occupe 13 % de la population, soit bien plus que la moyenne provinciale. La MRC a un indice de vitalité économique de 8,84 en 2016 (MAMH, s.d.) ce qui en fait un territoire favorisé. Ce portrait général camoufle toutefois des inégalités de développement qui permettent de distinguer deux secteurs. En banlieue de Lévis et en bordure du Saint-Laurent, les municipalités profitent du déplacement de populations qui peuvent allier un emploi en ville et une résidence en milieu rural : elles ont connu une croissance démographique de 19 % entre 2001 et 2016<sup>4</sup>. À l’inverse, un exode rural caractérise les municipalités situées au sud-est de la MRC:

---

<sup>4</sup> Compilation par les auteurs des données des Recensements du Canada 2001 et 2016.

elles ont décliné de 9 % durant la même période<sup>5</sup>, avec les effets que cela provoque sur les services de proximité (écoles, commerces, activités sociales, sportives ou culturelles, etc.) et la capacité d'attraction et de rétention de jeunes familles.

Le principe de l'action collective concertée a été mobilisé dans Bellechasse pour contrer les effets de la dévitalisation. Ce type d'action cherche à renforcer la capacité de prise en charge citoyenne (Morin, 2016) afin de contrer ces forces de dévitalisation. Elle vise également à développer une gouvernance territoriale reposant sur la coopération et la solidarité de l'ensemble des municipalités du territoire. Les Ateliers des savoirs partagés (ASP) 2.0 se sont naturellement inscrits dans la longue tradition d'action collective concertée en développement du territoire (Lachapelle & Bourque, 2017) que concrétise l'instance de concertation Actions concertées en développement des communautés (ACDC). Cette instance est responsable de la mise en œuvre des ASP dans Bellechasse.

La préoccupation de la transformation des églises est à l'origine du premier contact entre les acteur.e.s de Bellechasse et ceux de Saint-Camille en 2017. Les gens de Bellechasse participent alors à deux rencontres sur cet enjeu à Saint-Camille. C'est aussi l'expérience des ASP à Saint-Camille qui a été la source d'inspiration du projet des cinq Rendez-vous de Bellechasse (2016-2018) qu'ACDC a mis en place afin de favoriser le « développement des connaissances et des capacités d'agir des personnes impliquées dans le développement de Bellechasse » (Lachapelle *et al.* 2021 : 37). Chaque Rendez-vous, donnait lieu à différentes activités : exposé thématique d'experts (ressources externes et locales), prise de parole des participants, photo de groupe témoignant de la fierté de travailler ensemble. Les Rendez-vous ont donc été dans Bellechasse un avant-goût de l'approche réflexive et narrative des ASP 2.0.

En décembre 2017, lors du 3<sup>e</sup> Rendez-vous, à Saint-Damien, l'une des municipalités de la MRC, les échanges ont porté sur l'éducation des jeunes. L'événement, qui a réuni une centaine de personnes, a entraîné la création en juin 2018 de l'instance de concertation Collectivement vers la Réussite (CVR) dont les objectifs sont de soutenir la persévérance scolaire des jeunes et de stimuler leur appartenance au territoire<sup>6</sup>. La MRC, la Caisse Desjardins et la Commission scolaire de la Côte-du-Sud appuient financièrement cette initiative et s'impliquent dans sa mise en œuvre. Cette reconnaissance permet à CVR de soumettre en décembre une demande à la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) afin d'être admise à une phase de dialogue pouvant déboucher sur un soutien financier plus substantiel. En mars 2019, la FLAC accepte de soutenir une phase de démarrage de mai 2019 à mai 2020. CVR devient alors Agir collectivement dans Bellechasse (ACB).

En janvier 2019, une rencontre entre deux représentants des ASP 2.0 et quatre agents de développement du territoire marque le début de l'expérience des Ateliers dans Bellechasse. Rapidement, on entreprend l'organisation de la première visite en avril, qui réunissait les chercheur.e.s et les acteur.e.s des trois communautés engagées dans le projet. La veille de cette journée d'échange, une brève tournée exploratoire de Bellechasse a permis de visiter une église récemment acquise par la municipalité de Saint-Vallier en vue d'être transformée en centre communautaire et en coopérative.

<sup>5</sup> Compilation par les auteurs des données des Recensements du Canada 2001 et 2016.

<sup>6</sup> CVR souhaite consolider la capacité d'action intersectorielle des acteur.e.s en développant une programmation d'activités parascolaires qui se dérouleraient dans diverses municipalités, créant ainsi une meilleure connaissance du territoire et favorisant des liens entre les jeunes et les diverses collectivités.

Le lendemain, une journée d'échange a permis aux Bellechassois de présenter leur territoire et de partager leur expérience d'action collective concertée. Cet exercice de partage avec des représentants issus d'autres communautés a donné l'occasion aux acteur.e.s de Bellechasse de se « dire », dans le cadre de contacts personnalisés, et, en retour, de se voir, à travers le regard de l'autre.

En mai 2019, la rencontre organisée par le Réseau jeunesse de Bellechasse (RJB), une table de concertation axée sur la santé et le bien-être des jeunes et de leurs familles, devient le premier atelier local des ASP 2.0. Au terme de l'événement, le RJB décide de rallier ACB pour développer une planification stratégique répondant aux enjeux des jeunes Bellechassois, ce qui fut suivi de l'embauche d'une agente de développement et de la mise en place d'une structure de coordination à laquelle participent deux maires du territoire. L'agente de développement est aussi chargée de l'animation locale des ASP pour Bellechasse et des liaisons avec le comité de coordination des ASP 2.0.

Ces nouvelles ressources facilitent la tenue d'un nouveau cycle de Rendez-vous, dont un nouveau en octobre 2019, qui réunit 120 personnes, dont une vingtaine de jeunes. L'objectif est d'identifier les enjeux jeunesse de Bellechasse en mettant de l'avant la parole des jeunes. Parallèlement, afin de combiner action et réflexion, ACB lance un projet d'activités parascolaires. Pendant dix semaines, on fournit à 110 jeunes de 12 à 17 ans un transport collectif entre les lieux où se déroulent les activités et la municipalité où ils demeurent, un exploit au plan logistique. Ce projet pilote a permis aux partenaires d'ACB d'identifier leurs forces ainsi que les défis auxquels ils sont confrontés en matière d'action concertée.

La démarche de planification d'ACB fait un pas de plus en février 2020 lors d'un autre Rendez-vous (un septième au total) regroupant plus de 100 personnes, dont encore une fois une vingtaine de jeunes. L'objectif de l'événement est l'appropriation des enjeux prioritaires et l'identification des pistes d'action. À compter de mars 2020, les contraintes entraînées par la pandémie de la COVID-19 obligent les ASP 2.0 à passer en mode virtuel. Les activités de coordination sont maintenues et l'ACB réalise un troisième Rendez-vous sous ce mode, le plan d'action développé durant les deux précédents Rendez-vous y étant adopté. Cette rencontre a été l'occasion de mettre en lumière les réalisations des jeunes du territoire et, une fois de plus, de leur permettre de faire entendre leurs voix. Enfin, en juin 2020, les gens de Bellechasse et ceux de Saint-Camille ont visité virtuellement (pandémie oblige) la communauté de Petit-Saguenay.

Au terme de cette année et demie, les trois rencontres des trois communautés, la présence des chercheurs et les efforts d'ACDC pour diffuser le contenu de ces échanges plus largement dans la MRC constituent les principaux acquis des ASP 2.0 dans Bellechasse. ACB a donné la parole aux jeunes et aux partenaires leur permettant d'élaborer une planification territoriale axée sur l'épanouissement présent et futur des jeunes ainsi qu'au renforcement de leur sentiment d'appartenance au territoire.

Les personnes engagées dans l'action collective concertée dans Bellechasse ont trouvé, dans le cadre des échanges avec les autres territoires des ASP 2.0, des occasions d'élargir leur capacité réflexive et, dans l'accompagnement de chercheurs, de valoriser leurs savoirs. Les actions de ces organisations constituent des occasions de construction de l'identité des communautés en leur permettant de dire leurs réalités. Cette forme d'approche narrative pratiquée dans Bellechasse permet aux

acteur.e.s de l'action collective de consolider cette identité et d'avoir, en retour, le regard que d'autres portent sur elles. Cette expérience d'appropriation des forces collectives nourrit le sentiment de fierté et d'appartenance tout en ouvrant des horizons de convergence avec d'autres territoires.

Les Rendez-vous d'ACB comme ateliers locaux des ASP 2.0 ont contribué à la démocratisation du discours des communautés sur elles-mêmes et permis l'élargissement de la participation citoyenne. C'est particulièrement vrai pour les jeunes qui ont pu s'exprimer comme citoyens en choisissant les enjeux qu'ils considèrent comme prioritaires et en formulant leurs propositions. La parole des jeunes est importante puisque le développement des territoires ruraux repose notamment sur leur capacité à les attirer et à les retenir.

## **5.0 Le cas de Petit-Saguenay**

Selon les données du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH, s.d.) pour 2016, la municipalité de Petit-Saguenay affiche un indice de vitalité négatif (-12,2) qui la place dans le 5<sup>e</sup> quintile des communautés dévitalisées. Comme le note Tremblay (2019, p. 232), « [l']évolution des données socioéconomiques pour Petit-Saguenay entre 2011 et 2016 montre que la dévitalisation du village, déjà commencée depuis plusieurs années, s'est poursuivie pendant ces années et ce malgré une démarche de revitalisation intégrée (Tremblay, 2014) entreprise de façon encore plus soutenue dans les années 2000 ». La population est passée de 1074 en 1986 à 634 en 2016 et elle est en vieillissement accéléré. Le village connaît d'importantes difficultés qui ont menacé à plusieurs reprises l'usine de sciage et les services de proximité; l'école a souvent risqué la fermeture, car elle peine à recruter un nombre suffisant d'élèves (leur nombre a diminué de 65 % entre 1997 et 2019) et la coopérative d'alimentation traverse des moments difficiles (Riverin, 2021).

Regroupés autour du Comité de développement économique créé en 1982, les animateurs de Petit-Saguenay n'ont cessé de rechercher des solutions à ces difficultés (Simard, 2010). Les Ateliers des savoirs partagés s'inscrivent donc dans une habitude bien ancrée de planification, d'animation et d'interrogation sur le développement. Le comité de pilotage local des ASP 2.0 revêt le statut de commission municipale, Petit-Saguenay en comptant également d'autres (aménagement, démocratie, etc.). Ce statut du comité en fait une instance formelle de l'appareil municipal. Ce comité s'est réuni à 16 reprises entre août 2019 et février 2021. Comme la plupart de ses membres participent aussi à d'autres commissions ou au conseil municipal, on peut penser que ses discussions percolent dans d'autres secteurs administratifs. Il est conçu essentiellement comme un lieu et un moment servant à réfléchir et n'a pas réalisé de chantier concret, ce qui le distingue de la pratique des ASP à Saint-Camille. Les thématiques du lien entre l'école et la communauté, de l'utilisation de l'approche narrative, de la mobilisation de la population et, en particulier, de l'attractivité (Levavasseur, 2020) sont celles qui sont revenues le plus souvent dans les discussions.

Les ASP se sont manifestés par une influence et une réflexion sur les démarches et la mise sur pied d'activités par la municipalité, mais aussi par la mise en contact avec les autres municipalités qui participent aux ASP, qui s'est avérée fondamentale. À Petit-Saguenay, les ASP fonctionnent par pollinisation plus que par imposition d'un modèle. Ils ont contribué à renforcer la connectivité entre les personnes, les groupes et les organisations de Petit-Saguenay, mais comme on l'a vu, elle est en route depuis longtemps. Elle a plusieurs dimensions: entre les individus, entre les

personnes et les institutions, entre les localités, entre les acteur.e.s locaux et les chercheur.e.s, etc. La réalisation de la pièce de théâtre *Marguerite* est un exemple de liaison des personnes (voir ci-dessous). Le budget participatif et la diffusion des séances du conseil municipal illustrent la volonté de transparence et de mobilisation qui anime l'actuel conseil municipal. Le conseil d'établissement de l'école primaire se distingue également parmi les organisations attachées à déployer le lien entre les citoyens et les institutions locales. Le comité de pilotage des ASP 2.0 a été l'occasion pour des acteur.e.s locaux d'échanger avec des chercheurs de plusieurs universités québécoises et avec des acteur.e.s institutionnels d'autres localités. Si on prend en considération la présence du CRISES et du TIESS, on voit que les ASP ont contribué aux efforts pour désenclaver le village. Mais ils n'ont pas été les seuls à le faire. Par exemple, les Produits d'Origine Petit-Saguenéenne (POPS) se sont directement inspirés des produits de Fabrication d'origine caxtonienne (FOC) de Saint-Élie-de-Caxton et les acteur.e.s de Saint-Camille ont été très utiles dans cette mise en relation des deux villages. Cette contribution s'est faite en se mouvant aux façons de procéder déjà mises en place par la municipalité.

Ce réseautage à échelles multiples doit être vu en relation avec l'ancrage dans l'espace local. Les différents éléments du territoire sont constitutifs de l'identité et de l'ancrage territorial des gens du village. La territorialité et l'appartenance à la communauté se superposent pour définir l'identité du village, mais celle-ci est revendiquée autant qu'assumée. La pièce de théâtre *Marguerite*, produite à l'été 2020 et dont les artisans sont tous et toutes des résidents de Petit-Saguenay, est un bel exemple de cet effort pour défendre une identité positive, active, s'opposant au stéréotype de la communauté dévitalisée. En évoquant de grands personnages mythiques incarnés, comme le fjord, la forêt, ou le vent, représentés par de spectaculaires grandes marionnettes, la pièce insiste sur la façon dont ces éléments environnementaux ont structuré l'histoire du village et donné un sens à la présence des habitants. Un autre exemple serait le récent plan de marketing territorial, qui insiste sur la qualité de l'espace, de l'air, la beauté des paysages, les programmes municipaux d'appui aux activités économiques et sociales, le dynamisme et la convivialité des habitants.

## 6.0 Des similitudes et des différences

La comparaison de ces trois cas nous permet de constater qu'il existe plusieurs points communs entre les milieux qui ont participé aux Ateliers des savoirs partagés 2.0, mais aussi certaines différences. Pour l'essentiel, ces points sont liés aux territoires et à leurs caractéristiques intrinsèques (type d'ancrage, identité locale, situation géographique, etc.) ainsi qu'aux processus de participation et de mobilisation des parties prenantes dans le cadre des ASP (modalité d'action, réseau d'acteur.e.s, cadre institutionnel, etc.).

Les similitudes, d'abord. À la base, nous avons affaire à trois collectivités qui partagent une identité rurale forte qui d'ailleurs permet de transcender les différences d'échelles constatées (l'une municipalité régionale, les deux autres des municipalités locales). Cette ruralité s'inscrit d'ailleurs, comme nous l'avons déjà souligné précédemment, dans un contexte où la Politique nationale de la ruralité (PNR) du Québec a été abolie en 2015, laissant les milieux ruraux en mode de survie et dans l'obligation de reconstruire leur réseau et dispositif de développement. D'ailleurs, ces trois communautés font face à des baisses démographiques importantes et leurs préoccupations sont largement tournées vers la rétention et l'attraction de nouvelles

familles, Saint-Camille ayant eu plus de succès à cet égard. Comme nous l'avons vu à Saint-Camille et dans Bellechasse, un effort semble être fait pour viser plus particulièrement les jeunes (enfants, adolescents et jeunes adultes) afin de les impliquer plus directement dans le développement de leur communauté. La sauvegarde du patrimoine religieux bâti fait aussi partie des défis présents dans les trois milieux, ce qui oblige les acteur.e.s locaux à faire preuve d'opportuniste et de créativité puisque ce genre de dossier ne trouve pas facilement de ressources dans les instances gouvernementales ou chez les investisseurs privés.

Les trois communautés ont donc mis en application un processus de développement local qui favorise la narrativité, la connectivité et l'action collective concertée (Doucet & Favreau, 1991). Pour autant, chaque milieu a sa propre histoire de mobilisation locale et les ASP introduisent une mise en relation collaborative entre ces communautés à partir de ce qui a déjà été expérimenté ou mis en branle dans le passé. Cela a forcément influencé le contenu et les processus des ASP. Notamment, et cela est flagrant dans les trois cas, l'institutionnalisation locale des actions a constitué un levier déterminant de résilience, que l'on pense à l'ACDC de Bellechasse, au P'tit Bonheur à Saint-Camille ou à la commission municipale à Petit-Saguenay. Dans tous les cas, la collaboration des élus municipaux a été un passage obligé pour formaliser la mobilisation locale.

L'ancrage territorial est à la fois amarrage dans un espace, mais aussi dans la dimension temporelle de la présence locale. C'est en *racontant l'histoire* que l'espace devient espace socialement investi, c'est-à-dire territoire, et que les acteur.e.s, en se racontant, construisent leur identité. Les ASP à Petit-Saguenay ont fait un usage intense de l'approche narrative telle qu'elle se présente dans les Ateliers narratifs relationnels afin de faciliter les relations entre résidents. Elle consiste à inciter les personnes participant à un projet à raconter leur histoire et donc à s'investir dans la dynamique, c'est-à-dire dans l'histoire de ce projet. En l'occurrence, cette façon de faire a permis d'aborder certains conflits latents qui plombaient depuis déjà longtemps la vie du village. Elle a bénéficié, pour cela, de l'expérience de Saint-Camille.

La narration a donc un aspect performatif, tel que relevé par Gibson-Graham (2008). En racontant le village, on le fait exister et le reconnaît en tant qu'entité réelle et agissante. Cette reconnaissance vise à inclure l'ensemble des destinataires possibles : les spectateurs de la pièce de théâtre, mais aussi les résidents du village tout autant que les gens extérieurs à la localité (visiteurs, consommateurs d'espaces ou de biens, responsables gouvernementaux, journalistes, fonctionnaires, etc.). Se présenter à soi et se présenter aux autres font partie de la même dynamique de mise en rapport des individus, qui arrivent ainsi à se situer en relation les uns avec les autres.

Enfin, l'expression de la ruralité dans chacune des trois collectivités passe par un désir de connectivité à l'externe et à l'interne, en créant du lien et de la collaboration, afin de devenir plus fort et plus capable d'innover. En effet, les ASP ont permis aux trois collectivités de se réunir, de se reconnaître et de s'affirmer dans leurs différences tout en se reconnaissant mutuellement en alliance pour innover tant dans les pratiques que dans les représentations du milieu rural. Cette pratique d'articulation entre ces trois communautés se joue dans une volonté de reconnaissance et d'affirmation mutuelles. Le jeu de se présenter, se représenter et d'échanger sur ce qu'on accomplit ou voudrait accomplir produit de la reconnaissance de l'autre, mais génère également un sentiment de fierté par le développement d'une image positive et reconnue de soi. En fait, ce jeu de

perspective se déploie dans un désir de séduire l'autre – et l'ensemble du Québec – afin d'assurer un ancrage singulier et positif au territoire (je suis ce que je suis, car les autres ne sont pas ce que je suis). Pour des milieux ayant à jongler avec une hétérogénéité de plus en plus importante de leur population, cet aspect n'est pas à négliger quand l'un des enjeux du développement vise une plus grande cohésion sociale, souvent à partir même de la diversité constitutive des territoires.

Ces similitudes n'empêchent pas chacune des collectivités d'avoir ses particularités, ce qui permet d'entrevoir un certain nombre de différences entre elles. D'un point de vue strictement géographique, la MRC de Bellechasse et la municipalité de Saint-Camille sont situées dans le croissant de développement du Québec (Polèse, 2019) ou, selon les termes de Dugas (2008), dans des régions intermédiaires. Pour sa part, Petit-Saguenay est situé à la périphérie d'une région elle-même périphérique, à l'extrémité est du Saguenay-Lac-Saint-Jean. À cela, s'ajoute l'échelle territoriale distincte (MRC ou municipalité), ce qui fait forcément une différence en termes de ressources, de formes institutionnelles et de liens interpersonnels.

D'un point de vue plus opérationnel, on remarque d'ailleurs que ces différences territoriales se traduisent par la façon dont les milieux se sont appropriés les ASP. À Saint-Camille, la première communauté, rappelons-le, à avoir expérimenté la formule, les ASP sont centraux dans les initiatives récentes mises en place pour soutenir le développement du milieu. Dans Bellechasse et à Petit-Saguenay, les ASP sont arrivés comme un dispositif supplémentaire, une occasion d'inscrire leur action particulière dans une interaction plus large et d'essayer d'ajouter ainsi quelque chose à ce qui est déjà expérimenté. Les liens avec la population locale semblent aussi se poser fort différemment : à Saint-Camille, les ASP sont connus par une bonne partie de la population depuis plusieurs années alors que dans les deux autres communautés, il ne semble pas que les ASP soient connus par la population générale, les relations se passant essentiellement entre les chercheur.e.s, les élu.e.s ou les intervenant.e.s sur le terrain. Il faut par ailleurs noter que dans Bellechasse huit Rendez-vous ont réuni chaque fois au moins une centaine de citoyennes et citoyens. Cela constitue une retombée directe des ASP, mais les participants n'en sont pas nécessairement conscients.

Une dernière différence entre les trois collectivités s'établit dans la manière dont les projets de développement communautaire sont conduits, ce qui traduit en fait les priorités d'action de chaque milieu. À Saint-Camille et dans Bellechasse, les chantiers se sont concentrés largement sur la participation citoyenne et l'amélioration du cadre de vie pour retenir la population locale. À Petit-Saguenay, les projets réalisés sont plutôt tournés vers l'attractivité territoriale en réponse au besoin d'attirer de nouvelles familles sur le territoire. À ce chapitre, on peut par ailleurs noter que la recherche, sinon les chercheur.e.s, semble jouer des rôles différents selon les localités. La recherche d'innovation semble avoir été plus centrale dans l'expérimentation des Ateliers narratifs relationnels à Saint-Camille et la dimension pédagogique y a été notable. Dans Bellechasse, les chercheur.e.s ont été des accompagnateurs et les activités n'avaient pas de visée expérimentale. À Petit-Saguenay, la place des chercheur.e.s a longtemps été ambiguë et les modalités d'action collective se sont, pour l'essentiel, déroulées à l'extérieur du comité de pilotage.

## 7.0 De quelques enseignements

Les ASP 2.0 cherchent à innover dans la façon dont les communautés rurales peuvent s'opposer à la dévitalisation découlant de la place marginale donné au rural dans le modèle dominant de développement. Ils mettent à profit une première expérimentation à Saint-Camille, qu'on peut considérer, dans les termes de Mulgan (2006), comme un « prototype », mais ils s'en inspirent à une échelle supérieure, impliquant trois collectivités plutôt qu'une seule, un changement d'échelle (*scaling-up*) qui fait apparaître quelques aspects originaux.

Cela permet d'aborder certaines considérations plus larges et, d'abord, de présenter trois exigences pour l'atteinte de ce que nous avons appelé le droit au territoire, qui sont aussi trois conditions nécessaires à l'émergence et à la consolidation d'innovations sociales porteuses de justice environnementale. La première, comme nous l'avons indiqué dans l'introduction à ce texte, est la connectivité entre les acteur.e.s. La seconde est l'importance de l'ancrage territorial. La troisième est la production d'une identité positive.

Le terme de connectivité désigne minimalement la présence de canaux de communication permettant de faire circuler entre les acteur.e.s des informations, des idées, des imaginations, des expériences et, pourquoi pas, des émotions, des besoins, des désirs et des rêves. Fontan (2003) y a vu un aspect fondateur de la mondialité. Cependant, elle se présente aussi à des échelles plus locales, ce qui laisse penser qu'elle est un trait majeur des changements sociaux en cours. Mais la simple présence de moyens de communication n'est pas suffisante. Il faut aussi que ces informations soient compréhensibles aux acteur.e.s. Il faut que les messages soient décodables et acceptables. La connectivité exige donc une démarche de compréhension mutuelle qui ne peut sans doute se développer qu'au moyen de contacts interpersonnels. C'est ce que privilégient les Ateliers narratifs relationnels, mais ils n'ont pas été facilités par le contexte de pandémie dans lequel se sont déroulés les ASP 2.0.

Les acteur.e.s centraux des ASP 2.0 ont été des dispositifs définis à l'échelle locale (municipalité ou MRC, selon les cas) et fortement institutionnalisés, ce qui distingue cette expérience de la première mouture des ASP (Klein et al., 2015). Ces collectivités locales ont des formes institutionnelles ou politiques reconnues, mais l'établissement de liens *entre* les collectivités n'a pas ce genre de reconnaissance. C'est pourquoi la présence d'un organisme comme le TIESS, qui s'établit à une autre échelle, a été capitale : il a été essentiel dans la tenue de rencontres qui, sans lui, auraient été bien plus aléatoires. Ces rencontres ont permis l'ajustement des perspectives et la coordination des actions. Aux liens « horizontaux » entre localités, on doit donc ajouter une dimension « verticale », plus large, qui ne saurait remplacer l'échelle locale, mais la complète en lui donnant une perspective où l'assise locale sera une force plutôt qu'une limitation. Cependant, les différences d'échelle induisent des conséquences évidentes, mais difficiles à évaluer : réseaux, contraintes institutionnelles, ressources, modalités d'action, légitimité des acteur.e.s varieront, ce qui augmente d'autant la complexité du dispositif.

La connectivité concerne aussi la place des chercheur.e.s. Leur rôle est d'élargir et d'enrichir le point de vue local en lui apportant des renseignements, des questionnements et des analyses qui reposent sur d'autres bases, plus théoriques et abstraites, dont on espère qu'ils permettront de changer les modes de pensée et, le cas échéant, d'action. Ces apports ne sont pas nécessairement meilleurs, mais ils ont



d'autres sources et peuvent ainsi permettre de mieux asseoir les actions locales. Ils sont aussi ce qui permet aux chercheur.e.s de contribuer à formuler de nouvelles pensées, d'imaginer et de réaliser de nouvelles actions – bref, de devenir des acteur.e.s à part entière. Cette relation entre l'action (locale) et la recherche (plus délocalisée) est à la base du processus d'innovation (Caillouette & Soussi, 2017). Pour qu'elle arrive à une réalisation optimale, elle demande que les chercheur.e.s aient eux-mêmes une vision délocalisée, sachant s'affranchir du terrain local auquel ils sont attachés. Autrement dit, les chercheurs doivent échanger entre eux, voire former une « communauté de chercheur.e.s » susceptible de construire un « commun de connaissances » (Bussièrès et al., 2020). Cela demande du temps, des moyens et une gestion serrée des agendas, ce qui explique sans doute qu'une telle communauté n'a pas vraiment pu se mettre en place dans les ASP 2.0. Cela a été partiellement compensé par le fait que la plupart étaient membres du CRISES, mais puisque tous ne l'étaient pas, cela n'était sans doute pas suffisant.

Une originalité des ASP est donc l'hétérogénéité des acteur.e.s en présence. Cette diversité est certainement une richesse, chaque type d'acteur.e amenant des capacités, des idées, des expériences différentes. Mais la gestion efficace de ces différences peut se révéler complexe.

La seconde condition nécessaire à l'émergence d'innovations sociales est l'ancrage territorial, le territoire étant, en l'occurrence, un espace local, ce qui signifie que les actions et les points de vue qui les supportent doivent être en phase avec les conditions des milieux qu'elles cherchent à influencer. Compte tenu des inégalités inhérentes au mode de développement basé sur les pôles urbains, ce territoire local impose des contraintes objectives sur lesquelles les acteur.e.s n'ont que peu de prise. Être situé en périphérie des axes de circulation peut condamner à demeurer à l'écart des marchés; à l'inverse, être trop près d'une ville peut mener à subir sa force d'attraction, la population préférant utiliser les services qui s'y trouvent plutôt que les services locaux, ce qui renforce le cycle de la dévitalisation. Sur le plan économique, les ressources (humaines, culturelles, sociales, économiques, etc.) d'un territoire et les secteurs d'activité qui y sont présents jouent eux aussi un rôle structurant. Certains de ces secteurs économiques sont en déclin alors que d'autres sont porteurs de potentialité; la priorisation d'un bon « créneau » d'activité est donc un enjeu crucial et complexe qui impose des choix qui ne feront sans doute pas l'unanimité. Mais il est certain que ne pas tenir compte de ces contraintes ni des possibilités que recèle le territoire condamne à l'inefficacité. De plus, il faut rappeler que le développement social est généralement l'angle mort des plans stratégiques de développement, plans qui sont très axés sur l'activité économique sans valoriser sa liaison au social. Cette myopie ajoute aux contraintes. Enfin, on réalise peu à peu que les réalités environnementales, avec leur capacité à jumeler les aspects les plus locaux aux dimensions les plus globales, imposent des changements de perspective dont on commence à peine à percevoir l'ampleur.

Le territoire, ses potentialités et ses contraintes ne s'imposent donc pas d'eux-mêmes. Ce sont des construits sociaux que les acteur.e.s doivent appréhender et interpréter. C'est pourquoi on peut voir dans la présence d'une *identité positive* une autre condition nécessaire à l'émergence d'innovations sociales. Elle a souvent été présentée comme une exigence de toute action de développement (Fontan et al., 2017) et on sait qu'on ne peut s'attendre à ce qu'elle émerge spontanément. Au contraire, elle est le fruit d'un travail identitaire visant à donner du groupe ou de la localité une image positive, c'est-à-dire celle d'un.e acteur.e au sens plein du terme.

L'enjeu est d'autant plus crucial s'il s'agit de localités caractérisées par des « indices de dévitalisation » élevés dont l'appellation même laisse plutôt entendre qu'il s'agit d'acteur.e.s moribonds.

La popularité du « marketing territorial » et l'usage généralisé d'outils de communication démontrent que l'importance de la question n'échappe à personne. En considérant les arguments qui s'y présentent, on peut voir quels sont les critères qui permettent de marquer cette identité, c'est-à-dire de distinguer l'acteur.e des autres acteur.e.s du champ. La plupart de ces arguments ne se contentent pas de mettre de l'avant les avantages matériels du territoire. Ils insistent aussi pour démontrer un ancrage historique des localités et de leurs populations. Cette recherche de profondeur temporelle vise à démontrer que l'identité n'est pas qu'un simple argument de vente, mais qu'elle est réelle. Cette démonstration, si elle est convaincante, donne une légitimité à l'acteur.e, fruit d'une histoire qui devait le mener à son être actuel.

La conséquence est que pour comprendre une localité et ses efforts pour orienter son avenir, on ne peut se contenter d'un tableau figé des ressources, opportunités et contraintes. Il est tout aussi nécessaire d'en cibler la traversée historique, car elle induit une « dépendance de sentier » (*path-dependency*). C'est ce que montrent les façons différentes dont les ASP se sont moulés aux histoires locales, dont ils ont en grande partie reproduit les façons de faire, avec leurs avantages et leurs limites.

La dimension historique joue aussi un rôle dans le façonnage de l'identité. Le récit, c'est-à-dire la présentation à l'autre de cette dynamique temporelle, joue le rôle d'une explication qui est aussi une légitimation (Ricoeur, 1990). Cette identité est relationnelle, c'est-à-dire présente dans un champ de relations sociales qu'elle contribue à définir et auquel elle ne préexiste pas. Ces relations changeant selon le champ considéré, l'identité changera elle aussi. On peut lui reconnaître un aspect « modulaire » : elle peut être utilisée dans d'autres actions et dans d'autres champs, bien que cela ne garantisse pas son existence ni sa pérennité. L'identité locale peut alors être considérée comme une ressource et un moyen plus qu'une condition, surtout si on s'accorde sur son aspect transférable et « modulaire »<sup>7</sup>.

## **8.0 Conclusion : limites et intérêts des ASP 2.0**

Ce texte a présenté quelques aspects significatifs de l'expérience des Ateliers des savoirs partagés 2.0 dans les villages de Saint-Camille et de Petit-Saguenay ainsi que dans la MRC de Bellechasse. Chacune de ces communautés a une identité rurale forte et est active depuis longtemps dans la promotion d'un développement local inclusif faisant une large place à la narrativité, à l'action concertée et à la recherche de lien avec d'autres collectivités. De même, on a vu qu'elles faisaient face à des enjeux comparables (baisse démographique, services de proximité menacés) menant à une institutionnalisation de l'action, dans laquelle les acteur.e.s politiques locaux jouent un rôle essentiel. Le contexte structurel a un poids important dans la détermination des actions, mais aussi la conjoncture longue découlant des modifications profondes des politiques de développement local et régional depuis 2015. Un des aspects à retenir de celles-ci est qu'elles ont mené à une recherche de

---

<sup>7</sup> Le terme est emprunté à Tilly (2004, p. 20), qui, dans un autre contexte et à propos de tout autre chose, la définit comme « *transferability across settings* ».

connectivité avec d'autres localités; la circulation des informations, le partage des expériences, la mise en commun des solutions apparaissent comme des exigences.

Ces traits communs ne doivent pas amener à négliger les différences entre les trajectoires récentes des trois collectivités. Les localisations de chacune et les différences d'échelle imposent des contraintes et des ressources particulières, les mobilisations des acteur.e.s diffèrent, tout comme ces acteur.e.s eux-mêmes. Cela explique sans doute l'appropriation et l'inscription variées des ASP dans chaque communauté, car ils entretiennent des liens différents avec les institutions et les populations locales. Enfin, la fonction de recherche ainsi que la place des chercheur.e.s diffèrent profondément selon la localité.

En se basant sur ces différences tout comme sur ces ressemblances, on peut retenir quelques enseignements qu'il faudrait explorer à l'avenir. Le premier est l'importance des échelles d'action. Le second est l'importance de coordonner les actions afin de garantir la circulation et la co-construction des savoirs, ce qui donne au comité de coordination une fonction essentielle. De même, le rôle d'un organisme comme le TIESS, qui se destine à la liaison et au transfert, est crucial pour qu'on puisse parler d'un apprentissage collectif. Le troisième est qu'il faut mieux expliquer le rôle joué par les chercheur.e.s et les possibilités de la recherche partenariale. Enfin, il semble y avoir trois conditions essentielles à l'émergence et la pérennisation d'innovations sociales en milieu rural : la connectivité, l'ancrage dans les réalités locales et la production d'une identité positive. Il est clair que les conditions changeantes des milieux ruraux ouvrent une « fenêtre d'opportunité » pour de nouvelles manières de faire. La recherche et le transfert des connaissances seront donc sûrement appelés à jouer un rôle de plus en plus central.

Ces enseignements mènent à s'interroger sur les façons de trouver les solutions aux difficultés inhérentes au changement d'échelle (*scaling-up*) d'une expérience de développement telles que les ASP. Comment maintenir des liens vivants entre collectivités éloignées? Comment s'ajuster aux conditions locales sans mettre en danger la cohérence de l'ensemble? Comment présenter les objectifs des ASP? Sont-ils une autre version du développement local? Une forme parmi d'autres d'organisation communautaire? Un mode de concertation entre organisations? Une façon d'expérimenter et de produire des innovations sociales? Les réponses apportées auront des conséquences sur les modalités organisationnelles des ASP. Enfin, il est clair que les ASP intéresseront surtout des acteur.e.s et des communautés ouverts à l'expérimentation et au risque. Les localités les plus désavantagées peuvent-elles se permettre un tel dispositif? De plus, pour que la créativité des communautés puisse se manifester, elle aura besoin du soutien de l'État, qui devra offrir des ressources pour produire des effets structurants. Cela soulève de nouvelles questions touchant à l'accompagnement des projets et des collectivités qui passait, il n'y a guère, par les agents de développement rural : comment l'État pourra-t-il accompagner les milieux ruraux sans Politique nationale de la ruralité? Est-ce que les gouvernements de proximité peuvent faire preuve de leadership partagé avec les autres acteur.e.s locaux? Comment pourraient-ils être plus efficaces dans le soutien à la création de liens sociaux?

Les ASP 2.0 sont un dispositif où se rencontrent des conditions complexes (connectivité, ancrage territorial, identité positive), des acteur.e.s diversifiés et des échelles multiples. Tout cela n'a de sens qu'en fonction du but à atteindre : contrer ou ralentir le cycle de la dévitalisation. Or, comme on l'a vu, les facteurs qui engendrent ce « cycle » sont nombreux et souvent hors de la portée d'acteur.e.s locaux relativement dénués de

moyens. Les défis démographiques, qu'on appelait autrefois « l'exode rural », en sont certainement les plus apparents, mais ils cachent un processus de concentration urbaine à l'œuvre depuis longtemps et qui condamne à la marginalisation les communautés rurales, *a fortiori* si elles sont périphériques. Longtemps vu comme un mouvement positif plus ou moins synonyme de développement, ce processus provoque des déséquilibres qui remettent en question sa soutenabilité sociale et environnementale. Les réactions de plus en plus vives et nombreuses que cela soulève n'impliquent pas que cette tendance lourde s'arrêtera de sitôt.

Henri Lefebvre avait pris acte de ce processus et avait dénoncé la *ségrégation* qu'il provoquait; il faisait du *droit à la ville* une revendication et une nécessité. Comme Harvey (2012, p. 3-26) l'a noté depuis, l'urbanisation de la société, c'est-à-dire la généralisation des modèles économiques, des modes de vie, etc. du milieu urbain à l'ensemble de la société, change la donne : ce qui était typique des villes concerne maintenant tous les milieux. Là où il y avait un droit à la ville, il y a donc maintenant un droit au territoire dans lequel pourront se rejoindre les revendications urbaines et rurales.

## Bibliographie

- Beaudet, G. (2019). Les découpages administratifs et l'aménagement du territoire : le poids des héritages. Dans M.-U. Proulx, & M.-C. Prémont, (dir.), *La politique territoriale au Québec. 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance* (pp. 23–48). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Bonneau, M. A., & Dupéré, S. (2020). La participation sociale dans une communauté rurale au Québec : Ce qui facilite, selon les points de vue des personnes engagées. *Organisations et territoires*, 29(2), 185–196. <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n2.1161>
- Bussièrès, D., Klein, J.-L., & Tremblay, P.-A. (2020). Living lab et co-construction des connaissances: réflexions à partir de l'expérience des Ateliers des savoirs partagés à Saint-Camille. Dans J.-L. Klein, & B. Pecqueur (dir.), *Les living labs. Une perspective territoriale* (pp. 117–130). Paris: L'Harmattan.
- Bussièrès, D., & Tremblay, P.-A. (2020). « La "réflexivité sociale", une pratique pour le développement des communautés ». Dans M. Juan, J. Subirats, & J.-L. Laville (dir.), *Du social business à l'économie solidaire. Critique de l'innovation sociale* (pp. 233–260). Paris: Érès.
- Caillouette, J., & Soussi, S. A. (2017). L'espace partenarial de recherche et son rapport à l'action dans l'espace public. Dans A. Gillet, & D.-G. Tremblay (dir.), *Les recherches partenariales et collaboratives* (pp. 129–142). Québec/Rennes, Presses de l'Université du Québec / Presses universitaires de Rennes.
- Coop Interface. (2015). *Rapport d'évaluation. Formation sur la revitalisation des communautés territoriales et le développement des capacités individuelles et collectives. Les Ateliers des savoirs partagés*, proposé au Comité d'orientation du projet. Montréal : Coop Interface.
- Doucet, C. (2020). *Le modèle agricole territorial. Nouveaux rapports entre agriculture, société et territoire*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Doucet, L., & Favreau, L. (1991). Introduction. Mise en perspective de trois "modèles". Dans L. Doucet, & L. Favreau (dir.), *Théorie et pratique en organisation communautaire* (pp. 21–49). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Dufresne, C. (2012). *Une communauté apprenante, innovante et solidaire. Un modèle porteur de développement rural*, mémoire de maîtrise en Études et interventions régionales. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi.
- Dugas, C. (2008). L'évolution du peuplement sur les territoires québécois. Dans G. Massicotte (dir.), *Sciences du territoire. Perspectives québécoises* (pp. 28–54). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Fontan, J.-M. (2003). Le développement du local, de la contrainte économique au projet politique. *Interventions économiques* [En ligne], (30). <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.993>
- Fontan, J.-M., Klein, J.-L., Caillouette, J., Doyon, M., Lévesque, B., Tremblay, D.-G., Tremblay, P.-A., & Trudelle, C. (2017/2014). Vers des nouveaux modèles d'action en développement territorial : l'expérimentation à l'échelle locale de la transition vers le *buenvivir*. *Économie et solidarités*, 44(1-2), 59–78.
- Ghaffari, L. (2020). *Pour une gentrification socialement acceptable : Le cas d'Hochelaga-Maisonneuve à Montréal et Madeleine-Champ-de-Mars à Nantes* [thèse de doctorat en Études urbaines]. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Gibson-Graham, J. K. (2008). Diverse economies: Performative practices for 'other worlds'. *Progress in Human Geography lecture*, 32(5), 613–632.
- Harvey, D. (2012). *Rebel cities: from the right to the city to the urban revolution*. Londres, New York: Verso.
- Jean, B., Desrosiers, L., & Dionne, S. (2014). *Comprendre le Québec rural* (2<sup>e</sup> éd.), Rimouski : Université du Québec à Rimouski-Chaire de recherche du Canada en développement rural – GRIDEQ – CRDT.
- Jean, B., & Bisson, L. (2008). La gouvernance partenariale : un facteur déterminant du développement des communautés rurales. *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne de sciences régionales*, XXXI(3), 539–560.
- Klein, J.-L., Bussièrès, D., Caillouette, J., Doyon, M., Fontan, J.-M., Tremblay, D.-G., & Tremblay, P.-A. (2015). *Saint-Camille : Récit d'une expérience de co-construction de la connaissance* [Cahiers du CRISES, n° ES1505]. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Harrisson, D., & Lévesque, B. (2010). L'innovation sociale dans le contexte du "modèle québécois": Acteurs, composantes et principaux défis. *The philanthropist*, 23(3), 234–246.
- Lachapelle R., & Bourque, D. (2020). *Intervenir en développement des territoires*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lachapelle, R., & Bourque, D. (2017). *Charlevoix et Bellechasse : deux dynamiques d'intégration en développement des territoires. Compte rendu d'accompagnement dans le cadre du projet de recherche* [Cahiers de la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire, n°17-08]. Gatineau : Université du Québec en Outaouais.

- Lachapelle, R., Morin, L., Boudreau, G., Lavoie, M.-È., & Lepage, C. (2021). *Une démarche d'action collective en milieu rural: les Ateliers des savoirs partagés 2.0 dans Bellechasse* [Cahier no. 21-01]. Gatineau : Université du Québec en Outaouais, Centre de recherche et de consultation en organisation communautaire.
- Latour, B. (2007). *Changer de société, refaire de la sociologie*. Paris: La découverte.
- Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville, suivi de, Espace et politique*. Paris: Éditions Anthropos.
- Levavasseur, A. (2020). *L'attractivité territoriale des milieux ruraux dévitalisés: Définition et récolte de bonnes pratiques pour la municipalité de Petit-Saguenay, au Québec* [Rapport de stage de la maîtrise en Études et interventions régionales]. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi.
- Merrien, P. (2021). *Les Ateliers des savoirs partagés 2.0. Évaluation du projet. Rapport final*. Author.
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire [MAMROT]. (2006). *Politique nationale de la ruralité; une force pour tout le Québec*. Québec : MAMROT.
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation [MAMH]. (s.d.). *Indice de vitalité économique 2016 Chaudière-Appalaches (région 12)*. Québec : MAMH.
- Morin, L. (2016). *Compétences et pouvoir d'agir. Études sur les apprentissages réalisés par des acteurs impliqués dans une expérience de développement local*, mémoire de maîtrise en service social. Québec, Université Laval.
- Mulgan, G. (2006). The process of social innovation. *Innovations: Technology, Governance, Globalization*, 1(2), 145–162. <https://doi.org/10.1162/itgg.2006.1.2.145>
- Polèse, M. (2019). De politique régionale à développement local. Récit d'un succès québécois (ou presque): Jumeler équité et entrepreneuriat local. Dans M.-U. Proulx, & M.-C. Prémont (dir.), *La politique territoriale au Québec. 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance* (pp. 49–76). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Rheault, S., & Poirier, J. (2012). *Le vieillissement démographique : De nombreux enjeux à déchiffrer*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris: Seuil.
- Riverin, S. (2021). *La gouvernance locale en milieu rural : Étude des discours sur la participation à Petit-Saguenay* [Mémoire en cours, maîtrise en Études et interventions régionales]. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi.
- Rosa, H. (2018). *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*. Paris : La Découverte.
- Simard, F. (2010). *Portrait de l'évolution des initiatives de développement entreprises par la Municipalité de Petit-Saguenay de 1983 à 2009* [Mémoire de maîtrise en études et interventions régionales]. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi.
- Tilly, C. (2004). *Social movements, 1768-2004*. Boulder, CO: Paradigm Publishers.

- Tremblay, P.-A. (2016). Innovation sociale en milieu rural : L'exemple de Saint-Camille (Québec). *Géoregards. Revue Neuchâteloise de Géographie*, (9), 11–25.
- Tremblay, S. (2014). Le développement social pour la revitalisation et la pérennité des communautés. Dans D. Maltais, & S. Tremblay (dir.), *Enjeux théoriques et pratiques en développement local et régional : 30 ans de recherche au GRIR* (pp. 23–49). Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi/GRIR.
- Tremblay, S. (2019). L'austérité et la dévitalisation au Saguenay-Lac Saint-Jean et dans les régions du Québec. Dans M.-U. Proulx, & M.-C. Prémont (dir.), *La politique territoriale au Québec, 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance* (p. 221–243). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Vachon, B. (2011). *La passion du rural : Quarante ans d'écrits, de paroles et d'actions pour que vive le Québec rural*. Trois-Pistoles, Québec : Éditions Trois-Pistoles. <https://geo.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/70/2018/09/La-passion-du-rural-T1-complet-vr.pdf>